



## INFORMATION AUX CANOËS-KAYAKS



### DANGER AU SEUIL DE TOULOUZETTE

La passe à embarcation en rive gauche du seuil de Toulouzette est endommagée ; des parties en acier la constituant présentent un risque pour les pratiquants empruntant ce dispositif.

Il est préconisé de débarquer à l'amont du seuil afin de bien identifier le danger.

Le franchissement du seuil est ensuite possible :

- à pied en rive gauche ;
- par la passe à embarcation, mais en se serrant à la rive gauche.



Ce seuil est situé à environ 12 km à l'aval du point d'embarquement de Saint-Sever et 10 km à l'aval du seuil d'Augreilh.

